



Conseil économique et social

Distr. générale
16 mars 2015
Français
Original : anglais

Comité chargé des organisations non gouvernementales

Reprise de la session de 2015

26 mai-3 et 12 juin 2015

Rapports quadriennaux pour la période 2010-2013 présentés par l'intermédiaire du Secrétaire général, en application de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social, par les organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil

Note du Secrétaire général

Additif

Table des matières

| | <i>Page</i> |
|--|-------------|
| 1. Forest Peoples Programme | 3 |
| 2. International Congo Aid – Smile African Children | 5 |
| 3. Centre international du bâtiment pour la recherche et l'innovation. | 6 |
| 4. Conseil international des Agences bénévoles | 8 |
| 5. International Women's Democracy Center | 10 |
| 6. Italian Association for Women in Development | 11 |
| 7. JMJ Children's Fund of Canada | 12 |
| 8. Kids First Fund. | 13 |
| 9. LGBT Denmark – organisation nationale pour les droits des gays, des lesbiennes, des bisexuels et des transgenres | 14 |
| 10. Fondation Maarij pour la paix et le développement | 15 |
| 11. Fondation Marangopoulos pour les droits de l'homme | 17 |



| | |
|-----------------------------------|----|
| 12. Mercy Corps | 18 |
| 13. Bateau pour la paix | 20 |
| 14. Rozan | 21 |
| 15. Tiye International | 23 |

1. Forest Peoples Programme

Statut consultatif spécial : 2010

Introduction

L'organisation est convaincue que les forêts devraient être gérées et contrôlées en respectant les droits des peuples qui les connaissent le mieux. En collaborant avec les populations sylvoles en Amérique du Sud, en Afrique et en Asie, l'organisation aide les collectivités à protéger leurs droits, à créer leurs organisations et à négocier avec les gouvernements et les entreprises afin de définir le meilleur mode de conservation et de développement économique sur leurs terres.

Objectifs

L'organisation soutient les droits des populations sylvoles qui tirent leur subsistance de la forêt. Elle s'efforce de créer un espace politique pour leur permettre de protéger leurs droits, de contrôler leurs terres et de décider de leur propre avenir en faisant reconnaître leurs droits et leurs intérêts dans les lois, les politiques et les programmes. Elle soutient les populations afin qu'elles soient en mesure de revendiquer et d'exercer leurs droits, elle s'oppose aux politiques et aux projets qui les menacent, favorise une approche communautaire de la gestion forestière durable, s'efforce de garantir l'égalité et la justice pour les femmes, lutte contre la discrimination, guide les organisations non gouvernementales de façon à ce qu'elles prennent des initiatives conformes à la vision des populations sylvoles en ce qui concerne la forêt, et fait la jonction entre les mouvements des populations autochtones et sylvoles au niveau régional et international.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

En 2010 :

- L'organisation a aidé des Autochtones népalais à rédiger une plainte adressée au Comité des droits de l'homme concernant l'exclusion à laquelle ont été confrontés les représentants qu'ils avaient choisis pour participer à l'élaboration de la nouvelle Constitution népalaise;
- L'organisation a aidé l'organisation colombienne Fuerza de Mujeres Wayuu à présenter un rapport à l'Instance permanente sur les questions autochtones;
- L'organisation a observé les positions des États membres participant à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et a aidé le Forum international des peuples autochtones sur les changements climatiques à se préparer en vue de la seizième session de la Conférence des parties à la Convention, qui s'est tenue à Cancun, au Mexique, du 29 novembre au 10 décembre 2010;
- L'organisation a aidé les organisations autochtones péruviennes à préparer leur rencontre avec le Ministère de l'environnement péruvien et les représentants du programme de collaboration des Nations Unies sur la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en

développement (le Programme UN-REDD), si bien que les Autochtones ont été consultés sur la question des mécanismes de consentement préalable, donné librement, et en connaissance de cause, et sur le régime foncier.

En 2011 :

- Les matériels de plaidoyer de l'organisation, recueillis avec les partenaires autochtones, ont été utilisés pour influencer les négociations climatiques. L'organisation a été invitée à recueillir d'autres informations sur les droits et sur l'intérêt du partage au sein du processus de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques;
- En tant que membre du groupe consultatif indépendant du programme UN-REDD, l'organisation a réussi à faire inclure, dans les Principes et critères sociaux et environnementaux du Programme, des principes sur les obligations internationales, le respect du consentement préalable, donné librement, et en connaissance de cause, l'interdiction de toute réinstallation involontaire résultant des activités de la REDD+, et un langage plus ferme en matière de droits fonciers;
- Au Paraguay, l'organisation a apporté son expertise juridique aux Autochtones qui ont rédigé leur propre protocole relatif au consentement préalable, donné librement, et en connaissance de cause, que le Gouvernement a accepté d'inclure dans la version définitive du programme national avec le Programme UN-REDD.

En 2012 :

- L'organisation a organisé un atelier intitulé « Application de la Déclaration de Bali : l'atelier de Phnom Penh sur les droits humains et l'agro-industrie en Asie du Sud-Est », à la suite duquel il a été demandé aux rapporteurs spéciaux des Nations Unies de réaliser une étude sur les droits de l'homme et l'agro-industrie en Asie du Sud-Est pour le Conseil des droits de l'homme;
- L'organisation a aidé des représentants des populations autochtones à s'engager dans des négociations avec les Nations Unies, a soutenu le développement du Fonds vert pour le climat, et a préconisé la mise en place de mesures de protection conformément à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

En 2013 :

- L'organisation a apporté son expertise juridique et son aide pour rédiger les Lignes Directrices du Programme UN-REDD sur le consentement préalable, donné librement, et en connaissance de cause;
- Lors de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, les populations autochtones ont demandé que les concessions forestières et d'huile de palme fassent l'objet d'un suivi étroit. Cela a conduit l'organisation à présenter une troisième demande au Comité pour l'élimination de la discrimination raciale concernant le Projet du territoire de production alimentaire et énergétique de Merauke, qui a incité le comité à formuler de vives recommandations au Gouvernement indonésien.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

- L'organisation a participé aux sessions (seizième à dix-neuvième session) de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, de 2010 à 2013.
- L'organisation a participé à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, qui s'est tenue à Rio de Janeiro, au Brésil, en juin 2012, avec une délégation d'Autochtones pour se joindre à la Conférence mondiale sur les peuples autochtones.
- L'organisation a participé aux sessions (dixième à douzième session) de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones, de 2010 à 2013.
- L'organisation a participé à la dixième et onzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, organisées respectivement à Nagoya, au Japon, en octobre 2010 et à Hyderabad, en Inde, en octobre 2012. En collaboration avec des partenaires, elle a présenté deux demandes à la Commission de la condition de la femme en mars 2013.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

L'organisation a très souvent recours aux mécanismes des Nations Unies et, depuis 2012, elle est dotée du statut d'observateur auprès de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Pas d'initiative à signaler.

2. International Congo Aid – Smile African Children

Statut consultatif spécial : 2010

Introduction

L'organisation International Congo Aid – Smile African Children a été créée en 1994 en République démocratique du Congo et enregistrée au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord en 2008. L'organisation est spécialisée dans le bénévolat et les affaires communautaires et humanitaires, avec un accent particulier sur l'éducation, la santé et les activités caritatives au profit des personnes défavorisées.

Objectifs

L'organisation vise à éradiquer l'extrême pauvreté et à promouvoir les droits des femmes et des enfants congolais en sensibilisant la population aux droits fondamentaux, à la santé et à la nutrition, et en lui proposant une aide dans le perfectionnement des compétences et la création de réseaux.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

En collaboration avec Croydon Voluntary Action, l'organisation a proposé des ateliers et a fourni des conseils aux jeunes issus des minorités afin de mettre un terme à la violence, aux activités des gangs, à la consommation de stupéfiants et à l'utilisation d'armes « blanches » et d'armes à feu. Elle a créé un lieu d'accueil pour les jeunes qui ont besoin de ce type de soutien au sein de la Bangladesh Welfare Association Croydon. Les résultats du suivi et d'une enquête montrent que l'atelier a permis à certains jeunes de corriger leur comportement antisocial.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Pas de participation à signaler.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

L'organisation collabore avec le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) afin de contribuer aux réunions en ligne, documents finaux, rapports et déclarations écrites.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

L'organisation a contribué à l'objectif 2 des objectifs du Millénaire pour le développement en payant les frais de scolarité de 30 enfants en situation de précarité, orphelins et issus des rues, à Mikondo, dans la province de Kinshasa et à Pangu, dans la province de Bandundu, en République démocratique du Congo, et leur a procuré des fournitures scolaires et des vêtements; elle a également acheté un terrain à Mikondo afin d'y construire un centre éducatif pour les enfants et les jeunes adultes défavorisés.

3. Centre international du bâtiment pour la recherche et l'innovation

Statut consultatif spécial : 1954

Introduction

Le Centre international du bâtiment pour la recherche et l'innovation a été créé en 1953 en tant qu'association dont les objectifs sont de favoriser et de faciliter la coopération internationale et le partage des connaissances entre les centres de recherche publics dans le secteur du bâtiment, notamment les établissements spécialisés dans la recherche technique. Le centre couvre tous les spectres du secteur du bâtiment (technique, économique, environnemental, organisationnel et autres) à tous les stades de son cycle de vie, y compris toutes les étapes dans les processus de recherche fondamentale et appliquée, la documentation et le transfert des résultats issus de la recherche, ainsi que leur mise en œuvre et leur application concrète. Bien que la plupart des membres du centre soient des organisations, ce dernier cible les individus comme les experts du bâtiment qui améliorent leurs performances quotidiennes grâce à la coopération internationale et au partage des connaissances avec leurs pairs.

Objectifs

Le centre a pour mission : de fournir un réseau mondial pour le partage des connaissances et la coopération internationale en termes de recherche et d'innovation dans le bâtiment afin d'améliorer les processus et performances dans ce secteur de l'environnement bâti; d'être une source d'information fiable en matière de recherche et d'innovation au niveau mondial dans le secteur du bâtiment; de constituer un point d'accès fiable et efficace pour l'ensemble de la communauté des chercheurs et un forum pour une défense positive et significative des intérêts du secteur du bâtiment, ainsi que pour un dialogue de la communauté mondiale des chercheurs dans ce domaine. Afin de réaliser ces objectifs, le centre collabore avec d'autres organisations internationales et nationales.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

Pas de contribution à signaler.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Pas de participation à signaler.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

- Le centre a organisé un séminaire sur le Web (webinaire) en collaboration avec l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) afin d'examiner les directives récentes et leur conséquences éventuelles sur l'environnement du bâti, le 27 mars 2012.
- Le centre et le Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe (UNOISDR) ont organisé une série de webinaires en mai et juin 2012 sur le thème « Building disaster resilient cities: enabling risk reduction through urban planning; engaging multiple stakeholders in DRR for cities » et sur l'utilisation de l'outil d'autoévaluation des administrations locales. Les webinaires ont permis le partage des compétences et des connaissances avec les membres du centre, le Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe et les villes engagées dans la campagne « Pour des villes résilientes ». Ils ont également été l'occasion de présenter des informations sur le premier rapport annuel du Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe préparé en 2012 et intitulé « Pour des villes résilientes ».
- Le 3 octobre 2012, le centre a organisé un webinaire en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) sur l'initiative Bâtiments durables et climat.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Pas d'initiative à signaler.

4. Conseil international des Agences Bénévoles

Statut consultatif spécial: 1974

Introduction

Le Conseil international des Agences Bénévoles est une association d'organisations non gouvernementales (ONG) du monde entier qui fonctionne comme un organe collectif et s'emploie à promouvoir et défendre les droits de l'homme et une perspective humanitaire dans les débats mondiaux et les réponses mondiales. Le conseil compte 8 organisations membres en Afrique, 16 dans la région d'Asie et du Pacifique, y compris au Moyen-Orient, 36 en Europe et 12 en Amérique du Nord.

Objectifs

Le conseil s'efforce de soutenir l'action humanitaire de deux façons : il permet aux organisations non gouvernementales de se faire entendre dans le domaine des droits de l'homme et de l'humanitaire en relayant leur point de vue et leur expertise sur le terrain au sein des instances internationales de décision, notamment au sein des organes onusiens; et il apporte une assistance aux organisations non gouvernementales en les tenant informées des débats mondiaux pour leur permettre de prendre des décisions éclairées et de participer efficacement aux processus qui améliorent les résultats humanitaires sur le terrain. L'une des principales fonctions du conseil est de contribuer à améliorer la collaboration entre tous les acteurs humanitaires, notamment en donnant aux organisations non gouvernementales une voix au sein des organes onusiens comme le Comité permanent interorganisations et les organes de direction du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR).

Changements à signaler

Les statuts du conseil ont été modifiés lors de l'assemblée générale de 2012. Ces changements ne modifient en rien la stratégie et les programmes. En 2013, afin de rapprocher les ONG nationales du travail effectué sur le terrain, le conseil a créé, sous la houlette d'organisations membres, des centres régionaux en Asie (Bangkok), en Afrique de l'Ouest (Dakar), au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (Amman).

Contribution à des activités des Nations Unies

Le conseil est le coordonnateur des relations entre les organisations non gouvernementales et le HCR. Il facilite les interventions des organisations non gouvernementales auprès des Comités permanent et exécutif du HCR. Le conseil maintient une coopération et des contacts étroits et réguliers avec divers autres organes des Nations Unies, ainsi qu'avec ses acteurs et institutions œuvrant dans le domaine de l'humanitaire, des droits de l'homme et du développement, comme le Comité permanent interorganisations et le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires. Au cours de l'année 2013, en soutien à l'adoption du programme de transformation du Comité permanent interorganisations, le conseil a partagé des informations, simulé des exercices et recueilli les commentaires des unités opérationnelles.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

- En partenariat avec le Comité permanent interorganisations et le Bureau pour la coordination des affaires humanitaires, le conseil a coprésidé deux des quatre équipes spéciales du Comité permanent interorganisations et a collaboré avec d'autres équipes spéciales, notamment le groupe de coordination intervenants-donateurs pour les politiques et les stratégies, et le groupe des directeurs des programmes d'aide d'urgence en 2013.
- Le conseil a également participé aux réunions des Comités permanent et exécutif du HCR, a coorganisé les consultations annuelles du HCR avec les organisations non gouvernementales, a participé au Dialogue annuel du Haut-Commissaire du HCR sur les défis en matière de protection, et a contribué à la préparation des déclarations des organisations non gouvernementales.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Le conseil a collaboré dans les domaines suivants :

- Grâce à des partenariats avec le Comité permanent interorganisations, le Bureau pour la coordination des affaires humanitaires et le HCR, il a soutenu activement la réforme du système humanitaire entreprise par les Nations Unies. Il a coprésidé les consultations annuelles du HCR avec les organisations non gouvernementales;
- Il a coordonné les interventions des organisations non gouvernementales lors des réunions du Comité exécutif du HCR et les sessions de son Comité permanent;
- Il a réalisé un bilan des interventions des organisations non gouvernementales lors des négociations du Comité exécutif du HCR sur les Conclusions relatives à la protection internationale;
- Il est engagé dans un dialogue avec le HCR, l'Organisation des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Programme alimentaire mondial (PAM) et quelques consortiums d'organisations non gouvernementales afin d'améliorer les accords de partenariat financier entre ces organismes onusiens et les organisations non gouvernementales.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Le conseil a entrepris les actions humanitaires suivantes :

- Aide d'urgence comme étape nécessaire avant l'élaboration d'un programme de développement à mettre en œuvre dans les zones affectées;
- Préconise l'engagement ferme des populations touchées dans la programmation et les opérations. Grâce à cette approche basée sur les droits, la transition conceptuelle entre la réponse humanitaire et le développement s'est faite sans heurt.

5. International Women's Democracy Center

Statut consultatif spécial : 1998

Introduction

L'International Women's Democracy Center a été créé en 1995 pour renforcer le rôle prééminent des femmes à travers le monde par la formation, l'éducation, la constitution de réseaux et la recherche en vue notamment d'élargir la participation des femmes à la politique, aux choix des grandes orientations et à la prise de décisions au sein de leurs gouvernements respectifs.

Objectifs

L'organisation œuvre en partenariat avec des organisations non gouvernementales afin de mettre en œuvre tous les programmes, projets et activités qui permettront d'accroître le nombre de femmes candidates à des élections ou nommées à une charge publique, les aideront à influencer les membres des parlements et à revendiquer des thèmes essentiels pour le bien-être de leurs collectivités.

Changements à signaler

L'organisation a élargi ses programmes et ses projets à l'Afrique, l'Asie, les pays du Pacifique, l'Amérique latine et le Moyen-Orient.

Contribution à des activités des Nations Unies

L'organisation a renforcé la prééminence des femmes à l'échelle mondiale par le biais du Programme des jeunes délégués de l'ONU. Le programme a invité des lycéens de Cuyahoga County, dans l'Ohio, aux États-Unis, à participer à toutes les conférences, sessions extraordinaires et réunions régionales en tant que délégués officiels.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'organisation a participé aux sessions annuelles de la Commission de la condition de la femme et aux réunions du Département de l'information.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

L'organisation a coopéré avec l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) et l'UNICEF.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

L'organisation a œuvré afin de promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes en :

- Organisant des ateliers de formation, de leadership et de gestion partout dans le monde pour que davantage de femmes puissent être élues comme dirigeantes; et en
- Gérant les campagnes pour s'assurer que les femmes ont une voix dans le processus d'élaboration des politiques.

6. Association italienne des femmes pour le développement

Statut consultatif spécial : 1998

Introduction

L'Association italienne des femmes pour le développement a été créée en 1981 et est inscrite auprès du Ministère italien des affaires étrangères. L'organisation concentre ses activités autour de quatre grands axes : a) les droits des femmes à la santé en matière de sexualité et de reproduction, l'abolition de la pratique des mutilations génitales féminines et la prévention de la violence fondée sur le sexe; b) la participation des femmes au développement économique; c) le renforcement des capacités des organisations féminines et des institutions; et d) l'éducation des filles et la prévention du travail des enfants. L'association œuvre dans les pays suivants : Burkina Faso, Inde, Iran (République islamique d'Iran), Jordanie, Kenya, Mali, Népal, République arabe syrienne, République Unie de Tanzanie, Venezuela (République bolivarienne du) et État de Palestine.

Objectifs

L'association œuvre dans les pays en développement et les pays en transition pour les droits, la dignité et la liberté de choix des femmes. Elle travaille en partenariat avec les organisations et les institutions locales auxquelles elle fournit tout le soutien financier et technique nécessaire afin que ces dernières puissent gérer leurs projets de manière autonome. En Italie, l'association diffuse des informations sur la condition des femmes et les relations entre les sexes dans les pays en développement tout en menant des activités de plaidoyer visant à augmenter la contribution du Gouvernement italien à l'aide au développement.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

Pas de contribution à signaler

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

- L'association a participé aux cinquante-quatrième et cinquante-cinquième sessions de la Commission de la condition de la femme en 2010 et 2011.
- Elle a organisé deux manifestations parallèles intitulées « The right to participate in CSW, the case of Iran » et « FMG, Female Genital Mutilation – rural women and girls » lors de la cinquante-sixième session de la Commission de la condition de la femme en 2012.
- Elle a participé à la cinquante-septième session de la Commission de la condition de la femme en 2013 et a organisé une manifestation parallèle intitulée « Violence against women in Iran and the challenges ».

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Pendant les quatre années de la période considérée, l'association a publié et lancé l'édition italienne du rapport du Fonds des Nations Unies pour la population

(FNUAP) intitulé *L'état de la population mondiale*. Elle a également mis en œuvre de nombreux projets financés et cofinancés par le FNUAP en 2010 et 2013.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

En Amérique latine, au Moyen-Orient, en Afrique et en Asie, l'association a créé des petites entreprises pour les femmes afin de contribuer à l'objectif 1. À l'appui de l'objectif 3, elle a également attribué 363 bourses pour le secondaire et a permis à 30 000 écoliers d'accéder à l'éducation informelle. À l'appui de l'objectif 5, l'association a fourni des soins prénataux et postnataux à 39 000 femmes. À l'appui de l'objectif 6, elle a sensibilisé 180 000 femmes et hommes aux problématiques féminines.

7. JMJ Children's Fund of Canada

Statut consultatif spécial : 1998

Introduction

JMJ Children's Fund of Canada est une organisation caritative à but non lucratif créée pour venir en aide aux enfants démunis.

Objectifs

L'organisation cible l'éducation et fournit des vivres et des médicaments.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

En Zambie, en 2010, l'organisation a ouvert une école maternelle pour éduquer les tout-petits.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

En 2012, l'organisation a participé à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, qui s'est tenue à Rio de Janeiro, au Brésil, du 20 au 22 juin 2012. Elle a parrainé un film intitulé *Silent No More* lors de la cinquante-sixième session de la Commission de la condition de la femme à New York en 2012. En 2013, l'organisation a participé à la cinquante-septième session de la Commission de la condition de la femme.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Pas de coopération à signaler.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

- Objectif 1 : a participé aux opérations de secours après le séisme haïtien en fournissant des vivres et des abris en 2010.

- Objectif 2 : a éduqué des enfants en Haïti et ouvert un centre d'alphabétisation en 2011 pour ceux qui n'avaient pas pu aller à l'école auparavant parce qu'ils devaient gagner de l'argent pour nourrir leur famille. En Ouganda, l'organisation a éduqué, nourri et soigné des enfants dans des écoles primaires. En Inde, l'organisation a dispensé des cours du soir à des enfants plus âgés. Au Ghana, elle a ouvert une école maternelle et a continué d'éduquer les enfants plus âgés.
- Objectif 3 : l'organisation a éduqué des garçons et des filles dans toutes ses écoles.

8. Kids First Fund

Statut consultatif spécial : 2006

Introduction

Le Kids First Fund vient en aide aux enfants maltraités et abandonnés, ainsi qu'aux familles, et il sensibilise le public à la cause de l'enfance maltraitée. L'organisation œuvre dans des pays disposant de ressources très limitées. Les projets actuels viennent en aide à des enfants en Lettonie et en République de Moldova.

Objectifs

La stratégie globale de l'organisation est la suivante : s'aligner sur les activités subventionnées existantes en République de Moldova. Ses domaines d'activité : prévention de la maltraitance des enfants; programmes éducatifs; priorité aux zones rurales pauvres comme Latgale en Lettonie, et mise en œuvre de projets susceptibles d'être autofinancés par la suite ou comportant une date d'achèvement précise.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

L'organisation soutient les efforts entrepris par le Conseil économique et social en organisant des activités aux États-Unis, en Lettonie et en République de Moldova :

- Afin de venir en aide aux enfants maltraités et abandonnés, l'organisation a ouvert un débat sur les maltraitements sexuelles et physiques des enfants dans les sociétés postsoviétiques où l'application d'une règle de droit pour protéger les droits des enfants est un concept relativement nouveau et très fragile;
- En 2010, l'organisation a démarré un projet de prévention et de lutte contre la maltraitance des enfants en République de Moldova. À la fin de l'année 2013, 351 représentants de district avaient bénéficié de la formation et transmis le message du programme à 12 568 écoliers, 3 812 parents et éducateurs, et 1 899 enseignants.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Pas de participation à signaler.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

L'organisation a consacré une grosse partie de son rapport annuel de 2013 aux Observations finales concernant le deuxième rapport périodique du Saint-Siège, qui ont été publiées en février 2014 par le Comité des droits de l'enfant.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

- Objectif 1 : un centre d'hébergement familial, créé et soutenu par l'organisation en Lettonie, propose une formation professionnelle à des mères et, parallèlement, une protection de leurs enfants. La formation professionnelle est un élément clef pour briser le cycle de la violence en donnant aux femmes la possibilité de vivre de façon autonome et de ne plus être dépendantes de la personne qui les maltraite.
- Objectif 3 : en République de Moldova, le projet porte sur les droits des mères (et de leurs enfants) de se protéger contre les relations violentes.
- Objectif 8 : l'organisation invite les organisations non gouvernementales aux États-Unis et les entreprises partout dans le monde à soutenir ses travaux en Lettonie et en République de Moldova.

9. LGBT Denmark : organisation nationale pour les droits des gays, des lesbiennes, des bisexuels et des transgenres

Statut consultatif spécial : 2006

Introduction

Créée en 1948, LGBT Denmark : organisation nationale pour les droits des gays, des lesbiennes, des bisexuels et des transgenres est la principale organisation danoise œuvrant pour les droits de ces personnes.

Objectifs

L'organisation s'efforce d'œuvrer pour la libération, à tous les niveaux de la société, des gays, lesbiennes, bisexuels et transgenres. Ses principaux moyens d'action sont les suivants : militer en faveur des droits des gays, lesbiennes, bisexuels et transsexuels au niveau local, national et international; influencer la prise de décisions politiques au niveau local, national et international; informer au moyen de magazines, revues, services basés sur le Web et prospectus; fournir des services de soutien psychologique et mettre en œuvre des projets.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

- Le site Web présente l'organisation et propose aux organisations non gouvernementales et autres entités engagées dans le développement international des ressources leur permettant de travailler tout en tenant compte des aspects tels que l'orientation sexuelle et l'identité de genre.

- L'organisation a rédigé un manuel et organisé une conférence internationale sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre.
- Elle a dirigé un projet d'inventorisation et de soutien aux lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres en République Unie de Tanzanie.
- Elle a rédigé un rapport intitulé « Stronger Voices for LGBT Rights » en République Unie de Tanzanie.
- Elle a contribué à l'élaboration de la stratégie de développement danoise en demandant que cette dernière inclue les droits des lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres.
- L'organisation a obtenu que le Conseil de recours pour les réfugiés modifie sa pratique et, qu'en vertu de la Convention, il accorde le statut de réfugié aux lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'organisation a participé aux réunions du Conseil des droits de l'homme à Genève. Les examens périodiques universels présentés par plusieurs pays ont particulièrement retenu son attention.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

- L'organisation a participé à une approche coordonnée avec d'autres organisations non gouvernementales danoises pour l'examen périodique universel du Danemark.
- L'organisation a participé, à titre de paneliste, à un débat public sur les droits de l'homme, le 20 février 2013, au côté de Navanethem Pillay, Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Pas d'initiative à signaler.

10. Fondation Maarij pour la paix et le développement

Statut consultatif spécial : 2010

Introduction

La Fondation Maarij pour la paix et le développement est une organisation non gouvernementale internationale qui œuvre en faveur des droits et du développement. Elle s'efforce de promouvoir les concepts des conventions internationales en réalisant des projets concrets.

Objectifs

La fondation met en place des services d'alphabétisation et d'éducation dans les zones post-conflits, porte secours aux personnes dans le besoin, gère les catastrophes, lutte contre la pauvreté, milite en faveur de l'égalité des sexes et l'autonomisation des

femmes, œuvre pour la construction de la paix et la résolution des conflits, encourage l'assainissement et diffuse les principes relatifs aux droits de l'homme.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

Principales activités organisées afin de contribuer à la réalisation du programme de développement du Conseil économique et social et de l'ONU dans son ensemble :

- La fondation a travaillé avec les parties prenantes afin d'effectuer le suivi de la mise en œuvre de l'examen périodique universel recommandé par le Conseil des droits de l'homme par rapport à la situation au Soudan;
- La fondation a préparé des rapports concernant les droits de l'homme et la situation humanitaire;
- La fondation a fourni une aide d'urgence et de secours aux réfugiés rohingyas au Bangladesh, aux réfugiés syriens en Jordanie et en Turquie, et aux victimes des catastrophes au Pakistan et au Yémen;
- La fondation a organisé un symposium sur le potentiel agricole et la sécurité alimentaire en Afrique;
- La fondation a participé à des expositions d'ordre humanitaire et a travaillé au sein d'un réseau soudanais pour la prévention de la toxicomanie en organisant des études, des séminaires et des campagnes de sensibilisation.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

- La fondation a participé à des programmes de l'UNESCO afin de sensibiliser le public au rôle des femmes dans le processus d'élaboration de la Constitution.
- La fondation a également participé à un atelier sur la citoyenneté organisé par le HCR.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Pas de coopération à signaler.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

- Objectif 1 : construction d'écoles et mise en place de projets éducatifs dans les États soudanais touchés par la guerre comme l'État du Nil Bleu.
- Objectif 5 : mise en œuvre de programmes sur les soins maternels et infantiles, et sur les soins pour les personnes ayant des besoins spécifiques.
- Objectif 6 : participation à des campagnes sur le VIH avec un réseau national de lutte contre le VIH; participation à la campagne de vaccination en partenariat avec le Ministère fédéral de la santé; construction d'hôpitaux et fourniture d'une couverture santé à plus de 8 000 familles pour un traitement gratuit.

- Objectif 7 : participation aux activités et initiatives organisées par le réseau national sur l'assainissement.

11. Fondation Marangopoulos pour les droits de l'homme

Statut consultatif spécial : 1998

Introduction

La Fondation Marangopoulos pour les droits de l'homme (MFHR) a été officiellement reconnue comme organisation d'intérêt public par décret présidentiel en 1978. Le siège social de la fondation se situe à Athènes, en Grèce.

Objectifs

Les principaux objectifs de la fondation sont les suivants : la recherche, l'étude, la défense, la protection, la lutte contre les violations, et la promotion et la diffusion des droits de l'homme internationalement reconnus pour tous sans discrimination.

Changements à signaler

Les programmes et les objectifs de l'organisation ont été modifiés. La fondation a renforcé son activité militante en se lançant dans des recherches et des interventions sur le terrain en matière de migration. La fondation effectue notamment des visites *ad hoc* dans des centres de détention en tous genres afin d'améliorer les conditions de vie des détenus en Grèce et leur réinsertion sociale. La fondation propose aux agents de détention une formation juridique gratuite.

Contribution à des activités des Nations Unies

La fondation a organisé les conférences annuelles suivantes pour commémorer la Déclaration universelle des droits de l'homme :

- 2010 : état actuel du système international des droits de l'homme (Athènes, 9 décembre);
- 2011 : progrès et revers dans la protection nationale et internationale des droits de l'homme (Athènes, 12 décembre);
- 2012 : le recours à la violence discrédite la démocratie et les droits de l'homme (Athènes, 10 décembre);
- 2013 : éducation et droits de l'homme (11 décembre).

La fondation a rédigé les publications suivantes en relation avec les travaux des Nations Unies :

- *Anniversary of the Universal declaration of Human Rights: Poverty, a Challenge to Human Rights* (Athènes, 2010);
- *Le génocide révisité : Genocide Revisited* (Athènes et Bruxelles, 2010).

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

- L'organisation est intervenue oralement à la vingt-et-unième et vingt-quatrième session du Conseil des droits de l'homme sur les thèmes suivants :

« Rapporteur spécial sur l'extrême pauvreté », « Suivi et mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne » et « Débat annuel consacré à l'intégration d'une perspective sexospécifique », à Genève, 10-28 septembre 2012, et 9-27 septembre 2013.

- La fondation a présenté une déclaration écrite intitulée « Human rights & poverty: the reality of their mutual contestation », à Genève, 9-27 septembre 2013.
- La fondation a participé à la cinquante-et-unième session de la Commission du développement social, qui s'est tenue du 6 au 15 février 2012 et a présenté une déclaration écrite sur le thème prioritaire intitulé « Promouvoir l'autonomisation dans les domaines de l'élimination de la pauvreté, de l'intégration sociale, du plein emploi et du travail décent pour tous ».

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

- En collaboration avec le Centre d'information des Nations Unies à Athènes, la fondation a organisé la treizième conférence Simul'ONU, en 2010.
- La fondation a régulièrement consulté le HCR à propos du concours annuel pour les étudiants de toutes les catégories.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Pas d'initiative à signaler.

12. Mercy Corps

Statut consultatif spécial : 1998

Introduction

Mercy Corps a pour vocation d'atténuer les souffrances, la pauvreté, et l'oppression en aidant les gens à créer des collectivités sûres, productives et justes. Présente dans 41 pays, l'équipe de l'organisation améliore le quotidien de 19 millions de personnes. Soutenue par ses deux principaux sièges en Amérique et en Europe, l'agence emploie plusieurs milliers de personnes dans le monde pour mener à bien ses programmes internationaux unifiés.

Objectifs

Les programmes de l'organisation fournissent aux collectivités situées dans les endroits les plus critiques les outils et le soutien dont elles ont besoin pour transformer leur propre vie. Depuis 1979, l'organisation a fourni 2,2 milliards de dollars pour aider les populations de 114 pays.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

De 2010 à 2013, l'organisation était directement engagée dans les travaux des Nations Unies au niveau national et international :

- Représentation au Comité permanent interorganisations par sa participation à InterAction. L'organisation a largement participé aux travaux liés au programme de transformation. Participation au groupe des directeurs de l'aide d'urgence dirigé par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires;
- Participation à des consultations concernant la crise en République arabe syrienne dans le cadre du plan d'action régional et du plan d'aide humanitaire pour la Syrie;
- Participation au module mondial sur l'eau et l'assainissement, ainsi qu'au module mondial de la logistique.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Pendant la période à l'étude, l'organisation a participé à plusieurs forums organisés par les Nations Unies, dont voici quelques exemples :

- Participation aux consultations annuelles du PAM avec ses partenaires, à Rome, en Italie, les 29 et 30 octobre 2013. Le débat portait sur les stratégies et les meilleures pratiques;
- Participation et présentation d'un exposé lors de la réunion mondiale des partenaires du module de la sécurité alimentaire, organisée conjointement par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le PAM à Rome, en Italie, les 5 et 6 novembre 2013. L'exposé portait sur les mécanismes de coordination et la réponse à la crise en République arabe syrienne.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Entre 2010 et 2013, l'organisation a travaillé directement avec le HCR, l'UNICEF, le PAM, le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires, la FAO, et le PNUD afin de mettre en œuvre 91 programmes dans 28 pays pour un total de 35,9 millions de dollars.

L'organisation a également participé à plusieurs campagnes :

- Coordination avec l'UNICEF pour promouvoir la campagne « Non à une génération perdue » et sensibiliser le public à l'impact de la crise syrienne sur les enfants; et
- Participation au déploiement de la campagne de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient en faveur d'une stratégie mondiale pour un accès sûr aux carburants et à l'électricité.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Pas d'initiative à signaler.

13. Bateau pour la paix

Statut consultatif spécial : 2002

Introduction

Bateau pour la paix est une organisation non gouvernementale japonaise à but non lucratif qui s'efforce de promouvoir la paix, les droits de l'homme, un développement équitable et durable, et le respect de l'environnement. Elle organise à cette fin au niveau mondial des programmes éducatifs, des voyages responsables, des projets menés en coopération et des activités de sensibilisation. Ses principales activités se déroulent dans le cadre de croisières pour la paix à bord d'un bateau qui sillonne le globe. Le navire constitue un espace neutre et mobile propice au dialogue transfrontière et à la coopération mutuelle en mer et dans les ports.

Objectifs

L'organisation cherche à sensibiliser le public et à susciter des actions concrètes pour des changements sociaux et politiques positifs dans le monde. L'organisation poursuit son objectif en élaborant des programmes éducatifs, en encourageant les gens à voyager de manière responsable, en créant des projets de coopération et en organisant des activités de plaidoyer. Ces activités sont organisées en partenariat avec d'autres organisations et des membres de la société civile au Japon et dans d'autres pays d'Asie.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

Poursuivant l'objectif du développement durable tout en mettant l'accent sur la paix et le désarmement, l'organisation a réalisé 14 voyages internationaux et 2 voyages éducatifs en Asie du Nord-Est, ainsi que d'autres programmes à bord du bateau et dans les ports. Organisées dans 60 villes, les activités de coopération incluent la prévention des conflits et les secours en cas de catastrophe.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

- L'organisation a accompagné une délégation de survivants des bombardements d'Hiroshima et de Nagasaki qui s'est exprimée lors de la Conférence des Parties chargées de l'examen du Traité sur la prolifération des armes nucléaires aux Nations Unies, organisée à New York, du 3 au 28 mai 2010. Elle a participé aux auditions informelles interactives de l'Assemblée générale avec les organisations non gouvernementales, les organisations de la société civile et le secteur privé, tenues à New York, les 14 et 15 juin 2010.
- Elle a participé à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, organisée à Rio de Janeiro, au Brésil, du 20 au 22 juin 2012. Elle a organisé des manifestations parallèles intitulées : « Voices from Fukushima, sharing lessons for global sustainability » le 18 juin 2012, et « Working together towards a nuclear weapons free zone in the Middle East » le 17 octobre 2012.

- Elle a participé à la vingt-troisième session du Conseil des droits de l'homme, qui s'est tenue à Genève, le 28 mai 2013.
- Elle a participé aux réunions de la Commission de l'Assemblée générale chargée du désarmement et de la sécurité internationale (Première Commission), à New York, en octobre 2010, 2011, 2012 et 2013.
- Elle a participé à la quatrième session de la Plateforme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe, organisée à Genève, du 19 au 23 mai 2013, s'est exprimée oralement sur les secours aux sinistrés au Japon après le tsunami de 2011 et a présenté un document intitulé « Lessons and recommendations from Japanese civil society for the post-2015 DRR framework. »
- Elle a participé à la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur le désarmement nucléaire, organisée à New York, le 26 septembre 2013.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

L'organisation a soutenu l'enquête sur le terrain à Fukushima, au Japon, en février 2012.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

L'organisation a notamment entrepris les initiatives suivantes afin de soutenir les objectifs du Millénaire pour le développement :

- L'organisation s'est jointe à la campagne mondiale des Nations Unies en faveur des objectifs du Millénaire afin de sensibiliser le public aux objectifs;
- Dans le cadre des programmes de formation aux objectifs du Millénaire pour le développement et en collaboration avec la campagne mondiale en faveur des objectifs du Millénaire, l'organisation a organisé le Forum de la jeunesse africaine sur les objectifs de développement du millénaire, du 19 au 29 février 2010. Elle a également organisé la Table ronde asiatique sur les objectifs du Millénaire pour le développement, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, à Da Nang, au Viet Nam, le 23 avril 2010.

14. Rozan

Statut consultatif spécial : 2006

Introduction

Rozan est une organisation à but non lucratif qui œuvre depuis 1998 dans le domaine de la santé affective et mentale, de la sexospécificité, et de la lutte contre la violence à l'égard des femmes, des jeunes et des enfants.

Objectifs

La mission de l'organisation est de travailler avec toute les populations, notamment les femmes, les jeunes et les enfants pour s'efforcer collectivement de bâtir une société non violente, conscientisée et capable de s'accepter elle-même et d'accepter les autres.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

Quatre grands programmes et deux unités de soutien de l'organisation ont contribué aux travaux des Nations Unies entre 2010 et 2013 :

- Le programme en faveur des enfants a permis de renforcer les capacités des communautés locales et des comités de protection de l'enfance sur la question des violences sexuelles commises sur des enfants et de démarrer des travaux à Rawalpindi. Le programme s'est associé au centre national pour la protection de l'enfance afin de renforcer ses capacités en la matière;
- En partenariat avec le gouvernement et d'autres groupes de la société civile, le programme en faveur des femmes a permis de renforcer les centres et les foyers pour femmes dirigés par l'État dans la province de Sindh;
- Le programme en faveur de la police ciblait la réforme policière en collaboration avec d'autres organisations de la société civile. Dans le cadre de ce dernier, une ligne téléphonique gratuite a été mise en place par l'organisation comme outil de formation pour fournir des conseils par téléphone, en personne, par courrier électronique et par lettre, et renforcer ainsi les capacités au Pakistan.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

- L'organisation a participé à la cinquante-quatrième session de la Commission de la condition de la femme, à New York, en 2010.
- L'organisation a participé à plusieurs séminaires de formation organisés par le PNUD, le FNUAP, l'OMS et ONU-Femmes.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

- Les recherches réalisées par l'organisation dans le domaine de la masculinité ont été soutenues par le programme régional commun des Nations Unies (Partners for Prevention), une initiative conjointe du PNUD, du programme des Volontaires des Nations Unies, du FNUAP et d'ONU-Femmes.
- L'organisation s'est associée au FNUAP dans le cadre du travail qu'elle effectue auprès des femmes ayant survécu à des actes de violence et vivant dans des centres ou des foyers.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

- Le programme en faveur des enfants a organisé des campagnes, des formations, des ateliers et des séances d'orientation sur la problématique des violences sexuelles commises sur des enfants, et a travaillé avec des enseignants et des mères au sein des collectivités.
- En collaboration avec d'autres organisations œuvrant pour les droits des femmes et dans le cadre du programme en faveur des femmes, une action commune a été lancée pour réclamer une politique de lutte contre la violence à

l'égard des femmes. Une conférence a également été organisée en Asie du Sud en 2010.

- Le groupe des médias a contacté cinq universités privées et publiques dans trois provinces pakistanaises et a organisé des séminaires sur la communication de masse afin de promouvoir un journalisme éthique.

15. Tiye International

Statut consultatif spécial : 1998

Introduction

Créée en 1994, Tiye International est une entité regroupant 21 organisations nationales de femmes noires, migrantes et réfugiées, et de jeunes aux Pays-Bas.

Objectifs

L'organisation s'efforce de promouvoir les droits de l'homme, la coopération au service du développement, la paix et la sécurité, d'influencer les politiques publiques, d'améliorer l'accès au marché du travail, et de lutter contre la pauvreté, le racisme et toutes les autres formes de discrimination.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

L'organisation met en œuvre, entre autres, les projets suivants :

- Le projet en faveur des femmes et de la paix, en collaboration avec son partenaire, la République démocratique du Congo, afin de promouvoir le leadership féminin et l'égalité des sexes dans tous les domaines de l'existence; et
- Une formation sur le renforcement des capacités en lien avec la résolution 1325 du Conseil de sécurité.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Pas de participation à signaler.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Au terme de l'Année internationale des personnes d'ascendance africaine (2011), l'organisation a participé à une table-ronde organisée par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, qui s'est tenue à New York, le 19 octobre 2011.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

- L'organisation a organisé une conférence intitulée « Linking Rio+20, with the Millennium Development Goals, the Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination against Women and the Beijing Platform for Action »,

qui s'est tenue à La Haye, le 16 avril 2012. Entre 2010 et 2013, elle a mis en œuvre des projets de lutte contre la pauvreté et de renforcement des capacités d'un point de vue sexospécifique en Afrique du Sud, en Équateur, aux Pays-Bas et au Suriname.

- Avec sept autres partenaires, elle a mis en œuvre, de 2011 à 2013, le projet transnational européen intitulé « Speak Out! Empowering Black, Migrant, and Refugee Women and Girls Against Gender Violence in Europe ».
